

**Conseil Consultatif de Quartier
INVALIDES**

Jeudi 27 novembre 2014

Monsieur Christophe POISSON

Nombre de personnes présentes : une trentaine

Ouverture de la séance à 18h30 par Monsieur Olivier Le QUERE, adjoint au maire chargé de Conseils de Quartier, et présidée par Monsieur Christophe POISSON, adjoint au maire chargé des associations et de la jeunesse, référent pour le quartier Invalides.

Ordre du jour :

1. Accueil, introduction et désignation des référents
2. Avancée des points soulevés lors du dernier Conseil de Quartier
3. Questions diverses
4. Conclusion

1. Accueil, introduction et désignation des référents :

Les référents sont désignés à tour de rôle et répartis selon 4 thèmes :

- Propreté et environnement : Laura HEYD et Alain HERSENT
- Urbanisme & sécurité : Monique CATROU
- Voirie et espace vert : Mary BROUSSE
- Culture & patrimoine : Eric DUFOUR et M. GEROUX. Les différents collègues présents au Conseil de quartier ont émis le souhait de mettre en place ce thème.

Le but de la désignation des référents est de créer un relais entre les habitants du quartier et le CCQ pour ces différents thèmes.

Des habitants souhaitent évoquer certains points lors de ce Conseil de Quartier :

Une habitante souhaite savoir par qui les décorations de Noël sont mises en place : les décorations sont mises en place par les associations de commerçants de l'arrondissement.

Une habitante s'inquiète de la pollution. Olivier Le QUERE rappelle les obligations de certains véhicules de la police à rester en moteur allumé, pour des raisons de sécurité. Les élus sont conscients de certains abus. Christophe POISSON précise que ces signalements ont été transmis à la Préfecture de Police.

Des habitants signalent également des dégradations, notamment sur des matériels urbains historiques (par exemple les plaques de rues).

2. Avancée des points soulevés lors du dernier Conseil de Quartier :

Christophe POISSON fait le point des signalements qui avaient été relevés lors du dernier conseil de quartier :

VOIRIE

Problème des barrières du 145 rue de Grenelle : les barrières sont installées par la Préfecture de Police et manipulés par les forces de l'ordre uniquement. Leur emplacement est obligatoire en raison du plan VIGIPIRATE.

Le lampadaire et le socle en béton du 55 rue Saint-Dominique, dangereux pour les piétons sera déposé très prochainement (une réunion avec la Préfecture de police et les services de la Voirie pour les modalités d'intervention a eu lieu le mercredi 26 novembre 2014).

Le problème de la circulation des vélos notamment sur le boulevard des Invalides et l'avenue Rapp : on évoque une signalisation peu claire et donc un non-respect des voies réservées. Transmis au service de la Voirie.

De manière plus générale sur le quartier et l'arrondissement, le double sens vélo-voiture est très dangereux et une signalisation trop faible a été mise en place pour prévenir de ce double sens. On demande que la Mairie de Paris intervienne pour la mise en place de panneaux de signalisation, comme il en existe dans le 15^e : transmis au service de la voirie.

Au niveau des contre-allées du boulevard des Invalides, un habitant signale le problème des arbres : les racines provoquent une dégradation de la chaussée, des trous se sont formés et n'ont jamais été rebouchés : transmis au service de la voirie.

PROPRETE

Une habitante évoque également un problème lié à la propreté : au niveau du lycée Victor Duruy, les mégots de cigarette s'accumulent sur les trottoirs : transmis au service de la propreté. Des actions pourraient être menées directement avec lycéens (type prévention).

STATIONNEMENT

Un habitant signale qu'au niveau du 123 rue de Grenelle, des motos se garent sur le trottoir et empêchent les piétons de circuler. Il en est de même au niveau de l'Assemblée Nationale et du boulevard Saint Germain : il est impossible de passer à cause des véhicules et des motos garées sur le trottoir : transmis au commissariat.

Une habitante s'inquiète des vendeurs à la sauvette au niveau du quartier Breteuil et place Vauban : transmis au commissariat.

3. Questions diverses :

Une habitante se demande s'il n'y a pas des problèmes dans le fonctionnement au niveau des services de la Propreté. En effet, ils semblent manquer d'eau pour le nettoyage des caniveaux. Monsieur René-François BERNARD répond qu'il y a en effet des restrictions. Cette décision émane de la Direction de la Propreté de la Mairie de Paris pour éviter le gaspillage.

On ajoute également que si la propreté semble s'être dégradée, c'est aussi dû à d'autres causes telles que de nombreux mouvements sociaux récents (grèves...), un taux d'absentéisme en hausse des agents, et l'activité des berges de Seine dont le nettoyage mobilise une grande partie du personnel sur ce site. Les service agents de propreté sont en sous effectif, néanmoins, le directeur de cabinet de la maire du 7^e, Philippe VALLI précise que la Mairie de Paris a accepté d'affecter 3 agents supplémentaires dans le 7^e pour le service de propreté. Enfin, Philippe VALLI explique que les services de la Propreté se divisent sur 2 arrondissements (2/3 des agents sur le 8^e et 1/3 sur le 7^e). Il faut également prendre en compte le fait que l'utilisation de l'eau est très règlementée par la Mairie de Paris et les agents se heurtent à l'incivilité des administrés et des commerçants.

Un habitant signale que devant l'ambassade de Syrie rue Vaneau des barrières avaient été posées et sont toujours entreposées dangereusement. On lui répond que comme pour toutes barrières de ce genre, elles appartiennent à la Préfecture de Police, qui peut prendre seule la décision concernant leur déplacement. Philippe VALLI informe les habitants que la Préfecture de Police a bien été informée de cette gêne et il n'a pas été obtenu de les retirer. Il en est de même pour les barrières au croisement devant le 125 et le 127 de la rue de Grenelle.

Une habitante signale des barrières dans les jardins annexes du Ministère de l'agriculture, rue Barbet de Jouy. Celles-ci dépendent du Ministère et non de la ville.

Les habitants évoquent à nouveau un problème lié à la propreté : il n'y a pas assez de poubelles et celles-ci s'engorgent très vite. René-François BERNARD explique que les poubelles sont du type « Bagatelle », format justement conçu pour empêcher les gens d'y déposer de trop gros déchets...

Un habitant signale qu'au moment du ramassage du verre, il semble n'y avoir qu'un seul agent pour intervenir. Philippe VALLI répond que ce point ne relève pas de la Mairie du 7^e mais du marché public qui est passé avec la société prestataire par la Mairie de Paris.

Concernant les problèmes liés à la propreté, Philippe VALLI possède des éléments de réponses qu'il peut transmettre aux administrés s'ils en expriment la demande.

Au niveau de la sécurité, les habitants signalent le problème des cyclistes souvent dangereux pour les piétons, comme pour les véhicules. Les habitants souhaiteraient davantage de vigilance de la part de la Préfecture de Police et pourquoi pas que des actions pédagogiques et préventives soient menées envers les cyclistes. Cette réflexion pourrait par exemple être menée par les référents sécurité. Ils demandent également des statistiques des accidents vélos dans le 7^e. Les habitants signalent aussi, à la décharge des cyclistes, qu'il arrive que des véhicules utilisent des voies réservées aux vélos pour se garer.

Rue de Babylone, on signale que des motos circulent à contre sens ou passent sur le trottoir pour contourner des véhicules ce qui est très dangereux pour les piétons.

Rue de Bourgogne, on signale un panneau d'arrêté municipal qui n'appartient pas à la Mairie de Paris.

On signale des jeux de ballon devant la Basilique Sainte Clotilde qui pourraient dégrader la façade du bâtiment.

Au niveau du métro La Tour-Maubourg, de nombreux scooters se garent et gênent la circulation des piétons.

CONCLUSION.

FIN DE LA REUNION A 19h50.